



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2026

Nombre de membres	
En exercice	11
Présents	9
Procuration	2
Qui ont pris part au vote	11

Résultat du vote	
Pour : 11	
Contre : 0	
Abstention : 0	

Date de convocation : 03/04/2026
Date d'affichage : 03/04/2026

Délibération 2026-16

L'an 2026, le 10 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Wisembach s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame VOINSON Rachel, Maire, en session ordinaire après avoir été convoqué conformément à l'article L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mr Philippe BENOIT, Mr FAQUET Christophe, Mme VOINSON Rachel, Mme THIRIET Stéphanie, Mme BERTRAND Christine, Mr BREISTROFFER Flavien, Mme DA COSTA Claudine, Mme POULAIN Salomé, Mme WENGER Annick

Absents excusés : Mr VOIGNIER Jean-François, Mr Fouade GAGUECHE

Procuration(s) : Mr Fouade GAGUECHE à Mme WENGER Annick, Mr VOIGNIER Jean-François à Mme Rachel VOINSON

Secrétaire de séance : Mme Salomé POULAIN

Objet : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR L'ANNÉE 2026

La présente délibération soumet à l'approbation du Conseil municipal le vote des taux de trois taxes :

- De la taxe foncière sur les propriétés bâties, parts communales et métropolitaines réunies ;
- De la taxe d'habitation réduite aux seules résidences secondaires ;
- De la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide une augmentation de 2.5 % sur chacune des taxes précitées comme suit :

Taxes	Fiscalité directe locale	Bases estimées 2026	Taux proposés 2026	Produit fiscal attendu 2026
Taxe foncière bâtie (TFB)	116 029	317 800	37.42 %	118 921
Taxe foncière non bâties (TFNB)	4832	18 700	26.49 %	4 954
Taxe d'habitation (TH)	12 399	60 100	21.15 %	12 711
			TOTAL	136 586

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

En mairie, le 10/04/2026

Extrait certifié conforme,
Le Maire
Rachel VOINSON

